

# Morbihan

Le département compte trois anciens « quartiers » des affaires maritimes : Lorient, Auray et Vannes.

## Les ports

Deux ports équipés d'une criée : Lorient et Quiberon, mais aussi 45 points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché dans 34 communes.

Source : DDTM/DML 56

Deux ports de commerce : Lorient et Vannes.

250 zones de mouillages collectifs pour la plaisance pour 27 000 places.

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

L'ancienne base sous-marine de Lorient accueille depuis 2014 un port à sec d'une capacité de 280 places pour des navires de 7,50 mètres maximum. Le port de La Trinité-sur-mer compte 2 024 places. Avec le port du Crouesty à Arzon (1 730 places, dont 83 % à flot), ces ports font partie des grands ports structurants de la façade atlantique.

Créée par le conseil départemental, la société publique locale Compagnie des ports du Morbihan (ex Sagemor) assure l'aménagement et l'exploitation des ports départementaux (8 828 places à flot et 2 148 places à terre). Les société SELLOR gère quant à elle six ports de plaisance.

La Trinité-sur-mer et Lorient sont deux pôles d'excellence pour l'entraînement des navigateurs sportifs.

## La pêche professionnelle maritime

**288** navires immatriculés<sup>(1)</sup> dans le département

	Auray		Lorient		Vannes		TOTAL
	Pêche côtière*	Pêche au large*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Pêche côtière*	Pêche au large*	
	4	0	33	25	0	0	
	155		41		29		
	0				1		
							288

18 navires mis en service en 2019<sup>(2)</sup>.

La Scapêche (groupe Intermarché) dispose de huit navires opérant en Cornouailles françaises mais aussi en « base avancée » dans les eaux écossaises. L'armement met en œuvre son plan pêche durable en abandonnant progressivement les navires hauturiers pour des navires de dimension artisanale et en prenant des participations dans d'autres entreprises de pêche.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires.

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Auray	74	83	2	0	0	159
Lorient	16	30	17	24	12	99
Vannes	13	17	0	0	0	30
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>	<b>130</b>	<b>19</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>288</b>

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	plus de 50 ans	TOTAL
Auray	10	7	20	15	25	54	23	5	159
Lorient	9	3	11	16	18	35	7	0	99
Vannes	0	0	0	4	7	10	8	1	30
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>31</b>	<b>35</b>	<b>50</b>	<b>99</b>	<b>38</b>	<b>6</b>	<b>288</b>

**1 199** marins-pêcheurs identifiés<sup>(1)</sup> dans le département

Répartition par genre de navigation

	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Auray	0	183	22	32	12	249
Lorient	0	120	193	440	71	824
Vannes	1	91	8	11	15	126
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>394</b>	<b>223</b>	<b>483</b>	<b>98</b>	<b>1 199</b>

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Auray	14	42	43	64	65	21	249
Lorient	48	124	151	230	230	41	824
Vannes	2	14	29	27	51	3	126
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>180</b>	<b>223</b>	<b>321</b>	<b>346</b>	<b>65</b>	<b>1 199</b>

(1) Marins-pêcheurs identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

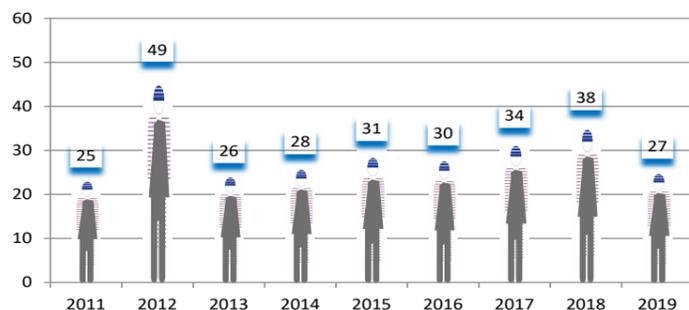
« Le portrait-robot du matelot morbihannais serait un homme (on est très loin de la parité), de 37 ans, originaire du Morbihan, célibataire ou vivant en concubinage, ayant un membre de sa famille et/ou des connaissances qui sont (ou ont été) marins-pêcheurs. La majorité aussi a pratiqué la pêche comme loisir dans son enfance et évoque la passion comme indispensable pour devenir professionnel.[...]»

Les jeunes diplômés trouvent très facilement un emploi, le plus souvent sur un chalutier (57 %) ; la pêche au large représente quasiment la moitié des embauches des novices. »

Sources : CDPMEM du Morbihan, Étude du métier de matelot à la pêche professionnelle dans le Morbihan, Rapport d'étude, décembre 2018,33 pages+annexes



Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



**331** marins-pêcheurs étrangers,  
dont :  
295 originaires de l'Union européenne.

**215 220** jours travaillés  
sont comptabilisés en 2019.

### Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

#### Ventes enregistrées par les criées

**Commercialisation totale :**  
**21 636 tonnes (-9,98 %)**  
**78,87 millions d'euros (1,43 %)**  
**3,65 €/kg (12,65 %)**

Globalement le département fait face à une baisse des apports en quantité, mais à une hausse du prix moyen et de la valeur.

La situation est en fait à nuancer selon la criée.

	Quantité (tonnes)	Variation 2019/2018 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2019/2018 (%)	Prix moyen (€/kg)
Lorient	20 271	-10,61	72,34	1	3,57
Quiberon	1 365	0,63	6,53	6,55	4,79

Sources : Keroman, criée de Quiberon

### Criée de Lorient

**Commercialisation totale :**  
**20 271 tonnes (-10,61 %)**  
**72,34 millions d'euros (1 %)**  
**3,57 €/kg (13 %)**

La baisse du tonnage commercialisé sous criée est compensée par des cours soutenus, ce qui permet au chiffre d'affaires d'afficher une certaine stabilité. Après des années exceptionnelles de 2015 à 2017, l'exercice 2019 « est dans la moyenne ».

Part des activités de la criée :

- Pêche fraîche au large\* : 49 % du tonnage pour 42 % de la valeur,
- Pêche côtière\* : 24 % du tonnage pour 37 % de la valeur,
- Service commercial : 28 % du tonnage pour 21 % de la valeur.

Le service commercial importe des produits de la pêche (d'Irlande, d'Écosse et d'Espagne notamment) pour réguler l'approvisionnement des mareyeurs. Ce poste qui progresse en tonnage et en valeur (16 et 19 %) maintient l'activité de la criée.

La baisse du tonnage s'explique notamment par la chute de la commercialisation de la sardine, du lieu noir, du sabre (suite à l'arrêt progressif du chalutage des grands fonds par les derniers navires hauturiers de la Scapêche), de la langoustine et du thon blanc.

Lorient est utilisé comme base avancée par certains navires, notamment espagnols, dont les captures sont transportées pour être vendues dans d'autres criées. Les captures vendues par ces navires directement à Lorient s'ajoutent au résultat précité pour 2 002 tonnes (4,96 M€).

#### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Lingue franche	3 455	19	8,72	13	2,52
Merlu commun	2 384	29	6,79	10	2,85
Baudroie	1 986	11	10,53	16	5,30
Lingue bleue	1 431	8	3,03	5	2,12
Lieu noir	1 422	8	2,45	4	1,72
Thon germon	953	5	2,54	4	2,67
Sabre noir	938	5	3,92	6	4,18
Langoustine	576	3	7,36	11	12,78

280 navires vendent régulièrement sous criée. Environ 80 % de la production proviennent de chalutiers.

241 acheteurs sont enregistrés. Une trentaine d'entre eux assurent 80 % des ventes.

Outre les effectifs propres<sup>(1)</sup> de la criée, le port accueille quelque 500 employés dans le mareyage et 400 emplois dans les industries de transformation.

22 % du tonnage et de la valeur des premières mises en marché ont été vendus à distance (en 2018).

<sup>(1)</sup> 86 en 2017

Premier port de Bretagne, mais aussi de France en valeur, la criée de Lorient se place au 1<sup>er</sup> rang des criées françaises pour la commercialisation par les navires français de la lingue bleue, la lingue franche et le sabre noir.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Sources : SEM Lorient Keroman, FranceAgriMer

## Criée de Quiberon

**Commercialisation totale :**  
**1 365 tonnes (0,63 %)**  
**6,53 millions d'euros (6,55 %)**  
**4,79 € /kg (5,97 %)**

Le tonnage est quasi stable mais la valeur progresse. L'augmentation régulière ces dernières années du prix moyen résulte entre autre des initiatives de la criée qui met l'accent sur la qualité et la valorisation des produits.

Répartition des ventes par type d'espèces :

Poissons : 81 %    Céphalopodes : 6%    Coquillages : 6 %    Crustacés : 7%

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Bar	85	6,24	1,43	21,83	16,73
Congre	344	25,23	0,56	8,55	1,62
Lieu jaune	52	3,83	0,47	7,19	8,99
Rouget barbet	50	3,64	0,45	6,85	9,02
Sole	30	2,20	0,44	6,71	14,85
Griset	54	3,96	0,41	3,32	7,63
Sardine	220	16	0,20	3,09	0,94
Coquille Saint-Jacques	79	5,78	0,27	4,12	3,42
Seiche	62	4,52	0,25	3,87	4,09

Avec 4,2 tonnes pour 80 103 euros, la commercialisation de poissons vivants baisse de 43 % en volume et 38 % en valeur. Cette baisse est due à des facteurs combinés : manque de moyens matériels et/ou humains, conditions météorologiques difficiles et nombre plus restreint de navires pratiquant cette pêche.

L'abattage des poissons selon la méthode de l'ikéjime\* initié depuis quelques années est une particularité de la criée de Quiberon.

La criée commercialise des coquillages (coques, palourdes) issus de la pêche à pied professionnelle.

Sont orientées à la hausse les captures de bar, de dorade royale, de rouget barbet, de sardine, de merlu, de langoustine ou de homard. Sont au contraire orientées à la baisse les captures de baudroie, de calmar, de maquereau, de mullet noir, de griset et de coquille Saint-Jacques.

La criée compte 65 acheteurs (transformateurs, mareyeurs\*, poissonniers et restaurateurs).

Les 89 navires qui vendent à Quiberon sont des unités côtières mesurant entre 6 et 13 mètres. Les engins sont très diversifiés.

Les achats à distance couvrent 80 % du tonnage et 78 % de la valeur vendus.

La criée dispose d'un effectif d'une dizaine d'équivalents temps-plein.

La criée de Quiberon est un point de débarquement pour la production de certains navires qui sera ensuite vendue à Lorient. C'est aussi un port de débarquement pour la production des navires de pêche des îles de Belle-île-en-mer, Houat et Hoëdic.

Source : criée de Quiberon

## La pêche à pied professionnelle

155 permis nationaux de pêche à pied ont été délivrés par la DDTM/DML.

Le nombre de navires utilisés pour le transport dans le cadre d'une activité de pêche à pied professionnelle peut être estimé à environ 150.

163 licences de pêche à pied (365 timbres) ont été attribuées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins pour les gisements du département.

Le tonnage pêché est estimé à 777 tonnes, dont 380 tonnes de palourdes, 190 tonnes de coques, 34 tonnes de moules, 33 tonnes d'huîtres creuses et 140 kilos de tellines.

Trois licences pour la récolte d'algues de rive sont également attribuées dans le département.

Source : DDTM/DML 56

## Les structures professionnelles de la pêche

Le Morbihan compte un comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins\* dont le siège est à Lorient, avec une antenne à Auray.

Deux coopératives maritimes d'avitaillement\* y sont installées, ainsi qu'un groupement de gestion spécialisé dans la gestion administrative des armements.

## L'aquaculture marine

### Les concessions et la production

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Auray	2 772	3 524	313
Lorient	17	54	12
Vannes	2 336	1 445	333
TOTAL	5 125	5023	658

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production peut être estimée à 16 700 tonnes, dont 66 % d'huîtres et 31 % de moules.  
Source : enquête aquaculture 2014 BIESDD/SDVSD/SDDES/CGDD

Le siège du comité régional de la conchyliculture\* Bretagne-Sud se trouve à Auray.

Le Morbihan accueille 80 % des entreprises conchylicoles implantées en Bretagne-Sud.

Les entreprises produisent des huîtres et des moules, mais également du naissain\* d'huîtres creuses naturel ou issu d'écloseries.

**345** marins identifiés<sup>(1)</sup> et **586** navires aquacoles immatriculés<sup>(2)</sup>

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Auray	5	60	56	75	86	20	<b>302</b>
Lorient	7	15	158	8	20	9	<b>74</b>
Vannes	3	14	38	59	75	21	<b>210</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>89</b>	<b>109</b>	<b>142</b>	<b>181</b>	<b>50</b>	<b>586</b>

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



**81** femmes

**345** navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

### La pisciculture

Deux concessions en rivière d'Auray étaient attribuées en 2017 à une entreprise.

### L'algoculture

Une entreprise disposait en 2017 de deux concessions (huîtres et algues) d'une surface totale de 8,5 hectares en rivière d'Auray.

### Les eaux conchylicoles

La révision du classement sanitaire des zones de production conchylicole a acté en 2017 une amélioration notable de la qualité de ces zones.

Cette évolution prend en compte les résultats sanitaires des 3 dernières années, grâce au suivi réalisé par l'Ifremer.

- 14 zones de production sur 34, pour les coquillages filtreurs (huîtres, moules) sont passées de qualité B (nécessitant une purification des coquillages avant mise en vente) en qualité A (qualité optimale permettant la vente directe des produits).
- 4 zones de production sur 20 pour les coquillages fouisseurs (palourdes, coques, tellines) sont passées de qualité C (coquillages impropres à la consommation) à qualité B.

Source : DDTM/DML 56

## Le transport maritime

**80** navires<sup>(1)</sup> immatriculés

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Auray	0	0	41	6	0	0	0	<b>47</b>
Lorient	2	0	13	0	0	0	2	<b>17</b>
Vannes	0	0	16	0	0	0	0	<b>16</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>80</b>

De très nombreux navires de transport de passagers sont présents tout au long du littoral morbihannais pour du trafic côtier touristique ou la desserte des îles du Ponant. Parmi les prestataires :

- Keolis a en charge les navettes maritimes de Lorient.
- La Compagnie Océane, filiale de Transdev, titulaire d'une délégation de service public, dessert les îles du Morbihan (Groix, Belle-île-en-mer, Houat, Hoëdic).
- Transport maritime côtier (Vannes) effectuée du transport de marchandises jusqu'à l'île d'Yeu.
- Navix (Vannes) sillonne les eaux du golfe du Morbihan et en dessert les îles.

**933** marins identifiés<sup>(2)</sup>

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Auray	3	6	112	70	73	27	2	<b>293</b>
Lorient	11	38	141	74	140	88	9	<b>501</b>
Vannes	3	11	59	7	43	16	0	<b>139</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>55</b>	<b>312</b>	<b>151</b>	<b>256</b>	<b>131</b>	<b>11</b>	<b>933</b>

Répartition des marins par âge

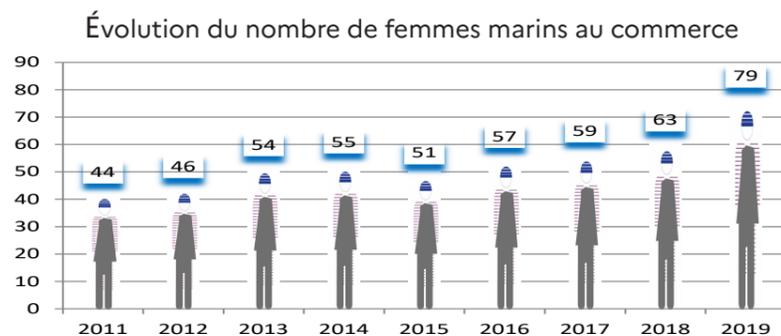
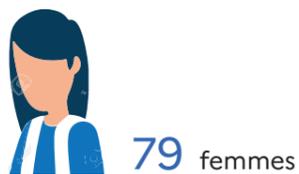
	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Auray	10	38	92	86	58	9	<b>293</b>
Lorient	18	84	129	119	127	24	<b>501</b>
Vannes	3	18	25	40	46	7	<b>139</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>140</b>	<b>246</b>	<b>245</b>	<b>231</b>	<b>40</b>	<b>933</b>



**4** marins-pêcheurs étrangers, dont 3 originaires de l'Union européenne.

**127 304** jours travaillés sont comptabilisés en 2019

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.  
(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.  
Source : DGITM/DAM/SDSI



### Le transport de passagers

Neuf paquebots ont fait escale au port de Lorient en 2019, pour 4 327 passagers. Le port en eaux profondes peut accueillir des paquebots jusqu'à 240 mètres de long.

Huit navires, avec une activité principale de pêche ou conchylicole\*, effectuaient du pesca-tourisme\* en 2017.

Source : DDTM/DML 56

### L'activité des ports de commerce

Le trafic global du port de commerce de Lorient est de 2 667 315 tonnes, soit une hausse de 8,88 % par rapport à 2018.

Le port assure trois trafics majeurs :

- Les hydrocarbures pour 930 046 tonnes en hausse de 1,9 %,
- La nutrition animale pour 908 400 tonnes, en hausse de 16,5 %,
- Les vracs de construction pour 768 06 tonnes, en hausse de 2,8 %.

Il s'agit essentiellement d'import. Les exports ont baissé de 23 % par rapport à 2018 et sont constitués pour 42 % de pneus broyés (24 062 tonnes).

Le port est en liaison avec plus de 30 ports dans le monde.

Les pilotes de la station de pilotage\* de Lorient ont réalisé 510 mouvements en 2019.

## L'industrie navale

Parmi les chantiers les plus importants figurent les sites lorientais de Naval group et Piriou. Kership est une co-entreprise Piriou/Naval group.

L'Interprofession du port de Lorient (IPL) fédère 50 entreprises totalisant environ 950 emplois implantées autour de l'aire de réparation navale qui dispose de moyens modernes pour la mise au sec de navires, grâce notamment à l'élévateur de 650 tonnes, l'un des plus puissants d'Europe, et d'un chariot automoteur de 150 tonnes.

L'IPL a pour vocation de promouvoir les métiers et les outils de la construction et de la réparation navale en Bretagne-Sud.

Source : IPL

L'aire de réparation navale de Lorient a accueilli 220 navires en 2019, année plutôt stable. Cela représente 6 500 jours d'occupation (contre 226 navires en 2018 et 7 100 jours d'occupation). La part des navires de pêche diminue mais reste majoritaire avec 39 % de l'activité de l'aire. Elle est suivie des navires à passagers dont la part progresse et couvre 25 % de l'activité, la grande plaisance et des navires de course au large (21 %), les navires de servitude (remorqueurs, barges, etc.) pour 11 % et enfin les bâtiments militaires (3 %).

Source : Keroman

## La plaisance professionnelle

Le Morbihan compte 20 navires<sup>(1)</sup> de plaisance professionnelle. Neuf sont des voiliers. Neuf d'entre eux sont immatriculés à Auray.

Répartition des marins<sup>(2)</sup> par âge

- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
0	23	57	35	30	15	160



95 % des marins travaillent en navigation côtière\*, Aucun n'est identifié au cabotage\* international.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

## La voile de compétition

Lorient La Base abrite un pôle de course au large de niveau européen. Le pôle génère 680 emplois sur le pays de Lorient dont 475 emplois sur Lorient La Base.

En effet, Lorient accueille :  
- 12 équipes de voile de compétition (140 emplois),  
- 48 entreprises dans le pays de Lorient dont 24 sur Lorient La Base avec un effectif global de 540 équivalents temps-plein.

Source : Le pôle course au large de Lorient La Base au coeur de la Sailing Valley, Audelor n°128, 2020

## Les énergies marines renouvelables

Une zone expérimentale pour l'éolien flottant a été identifiée dès 2015 au large de l'île de Groix.

## L'environnement

Classement des eaux de baignade :

126 sites d'excellente qualité, 6 sites de bonne qualité, 2 sites de qualité suffisante et 1 site de qualité insuffisante.

Source : ministère de la Santé

Label Pavillon bleu\* 2019

- 3 communes (Carnac, Guidel et Plouhinec) labellisées pour une ou plusieurs plages.
- 5 ports labellisés (Lorient centre, Guidel, Port-Louis, Kernével, Gâvres).



## La formation professionnelle maritime

Le lycée professionnel maritime d'Étel a accueilli 176 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2018/2019. Il assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, l'aquaculture marine et le commerce.

Une antenne du Centre européen de formation continue maritime (CEFCM) de Concarneau est installée à Lorient.

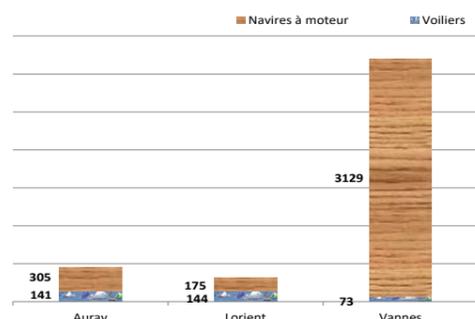
## La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

**84 974** navires de plaisance

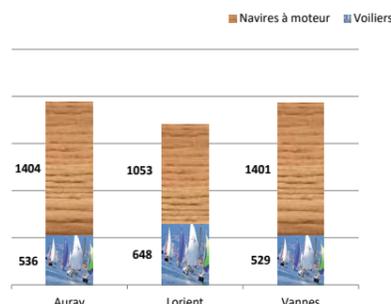
Le département compte 8 % de la flotte métropolitaine.

Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres représentent 46 % de la flotte à Lorient, 50 % à Vannes et 51 % à Auray.

**1 321** premières immatriculations



**5 680** mutations de propriété



Source : DGITM/DAM/SDSI

Commune	Nombre de navires de plaisance immatriculés
Auray	27 163
Lorient	24 022
Vannes	33 789

### Les permis mer

**2 873** plaisanciers ont obtenu un permis côtier et **96** l'extension hauturière.  
Source : DDTM/DML 56

**42** bateaux-écoles sont présents dans le département.

### Les retombées économiques du nautisme

Secteur	Nombre d'acteurs	Emplois	Chiffre d'affaires (M€)	Retombées indirectes (M€)
Ports de plaisance	40	177,5	26	7,5
Sports nautiques et de bord de mer	175	440	31,7	12
Industries, commerces et services	481	2 565	515,5	294

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

La Compagnie des ports du Morbihan gère 16 ports de plaisance (11 000 places environ, la majorité sont des places à flot, mais plus de 2 000 sont des places à terre). Elle a créé et anime le réseau « Passeport escales » : le plaisancier qui part signale son départ de son port d'attache, offrant une place disponible, en échange d'escales gratuites dans les autres ports du réseau. 172 ports essentiellement en France, mais aussi au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, au Maroc sont partenaires. La société d'économie mixte Atout ports créée en 2019 est une émanation de la compagnie dont l'objectif est la fourniture de conseils et services pour les collectivités et les gestionnaires de ports de plaisance. Ses 16 ports de plaisance ont comptabilisé 64 457 nuitées.

Source : Compagnie des ports du Morbihan

### Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer :

- 14 structures de plongée en apnée,
- 28 structures agréées pour la plongée sportive,
- 8 structures de pêche sous-marine,
- 49 structures avec une activité de voile, dont 22 « École française de voile »,
- 8 clubs de longe-côte,
- 3 clubs de char à voile,
- 18 structures de canoë-kayak,
- 9 clubs d'aviron,
- 15 structures de kite-surf et cerf volant,
- 16 structures de surf.

Les licenciés affiliés aux clubs ne représentent qu'une infime partie des pratiquants de loisirs nautiques.

Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile (2018), École française de voile (2018), Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf, Fédération française de randonnée

### La pêche de loisir

Sur les **20** autorisations de pose de filets fixes délivrées, sept concernent le secteur de Damgan. Les autres sont disséminées sur le reste du département.

Source : DDTM/DML 56

**547** autorisations pour la pêche de loisir ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

### Les manifestations nautiques

**280** manifestations nautiques ont été enregistrées par l'administration en 2019.

Source : DDTM/DML 56

## La sécurité maritime

La DIRM NAMO dispose d'un centre de sécurité des navires à Lorient. Aux **803** visites de sécurité effectuées sur des navires professionnels français (transport, pêche), s'ajoutent **17** visites de sécurité de navires étrangers (contrôle de l'État du port).

**544** aides à la navigation (phares, bouées\*, tourelles\*, amers\*, balises, espars\*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivision des phares et balises).

Sources : DIRM NAMO, SNSM

**946** opérations<sup>(1)</sup> de recherche et de sauvetage ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) d'Étel de la DIRM NAMO sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique. La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **35** moyens nautiques dans le département pour **10** stations (dont 9 permanentes) et **499** bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.